

Expérience belge



Pharmacien acteur de première ligne

Crunenberg Robin, maître de conférence ULiège

2009

Introduction de l'acte/soin

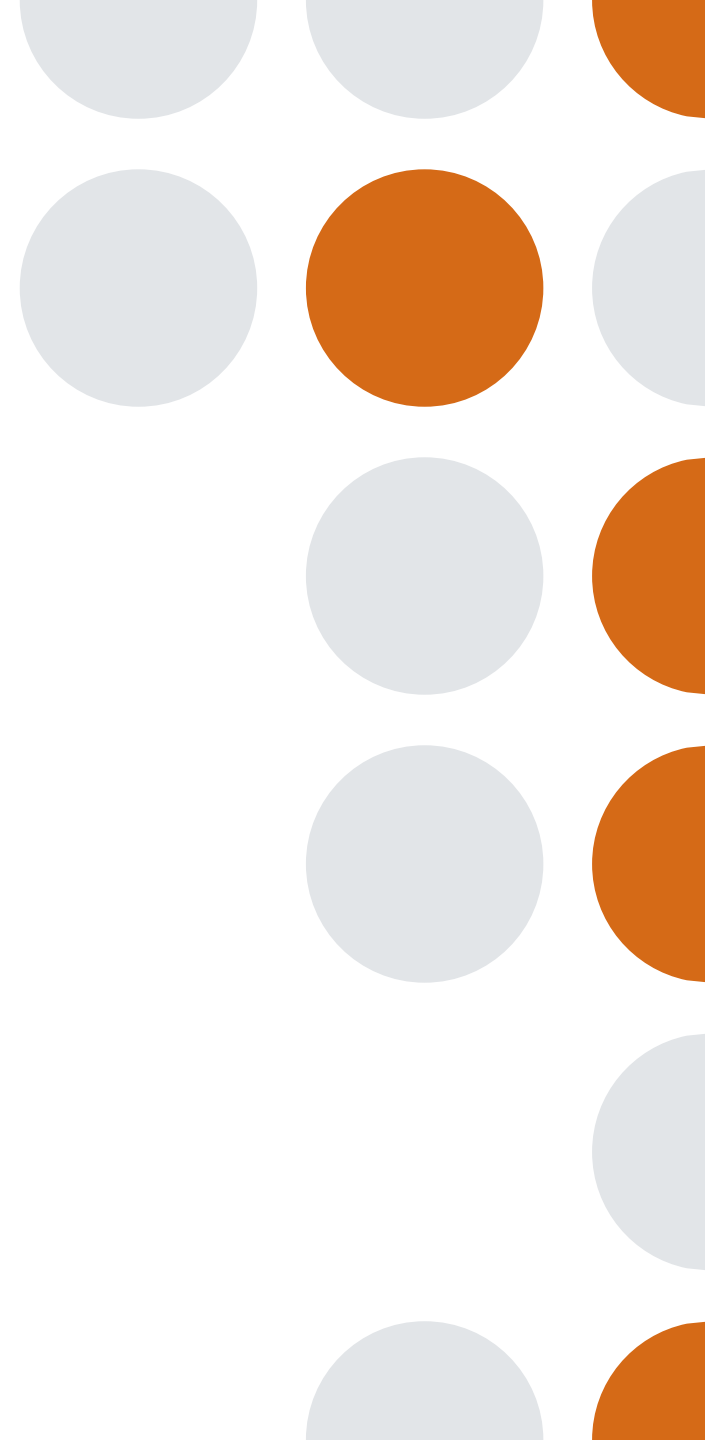
- A.R. 21.01.2009 - Instauration d'honoraires dans une pharmacie publique
 - Arrêté royal portant instructions pour les pharmaciens.
 - Reconnaissance et encadrement du rôle.
 - "Tout pharmacien est responsable des actes pharmaceutiques qu'il réalise ou supervise, y compris les soins pharmaceutiques, les conseils et les informations. »
-



2010

Rémunération de l'acte

- Arrêté royal du 16/03/2010 visant l'instauration d'honoraires pour la délivrance d'une spécialité pharmaceutique remboursable dans une officine ouverte au public.
 - Instauration de l'honoraire de base.
 - En 2022 cet honoraire de délivrance vaut 4,41€ HTVA par conditionnement délivré.
 - Lors de son instauration, cette opération n'a pas occasionné d'augmentation du budget alloué aux pharmaciens.
-



Transition de la marge à l'honoraire

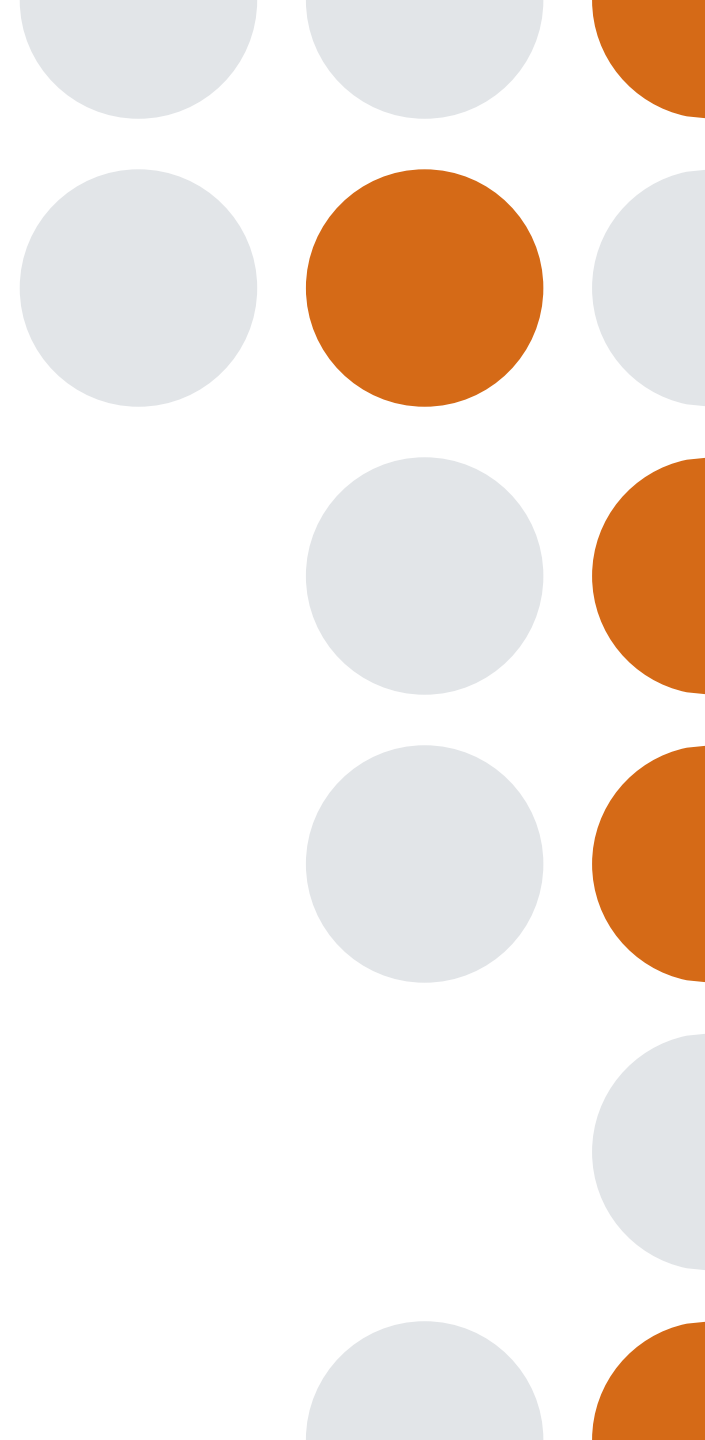
- Reconnaître l'acteur de santé / Etendre le rôle
 - Pérenniser l'acteur de santé
 - Répondre à l'évolution sectorielle
 - Déconnecter la rémunération du prix des spécialités remboursées
 - Passage de la marge économique (vendeur) au service (prestataire)
-



2014

Education thérapeutique (BUM)

- S'il s'agit d'une 1ère délivrance ou s'il s'agit d'un patient qui prend de façon chronique des corticoïdes inhalés et chez qui l'asthme n'est pas suffisamment contrôlé, le pharmacien peut proposer à ce patient un accompagnement personnalisé pour l'aider à bien gérer son asthme.
 - **1er entretien** d'information réalisé au début du traitement, au cours d'un rendez-vous convenu avec le patient, dans un délai aussi court que possible après la délivrance du corticoïde à inhaler au cours du traitement, chez un patient asthmatique qui prend de façon chronique des corticoïdes inhalés et dont l'asthme n'est pas suffisamment contrôlé.
 - **2e entretien** de suivi réalisé lors du renouvellement de la médication ou après rendez-vous convenu avec le patient de préférence dans une période de 3 à 6 semaines après le 1er entretien d'information.
-



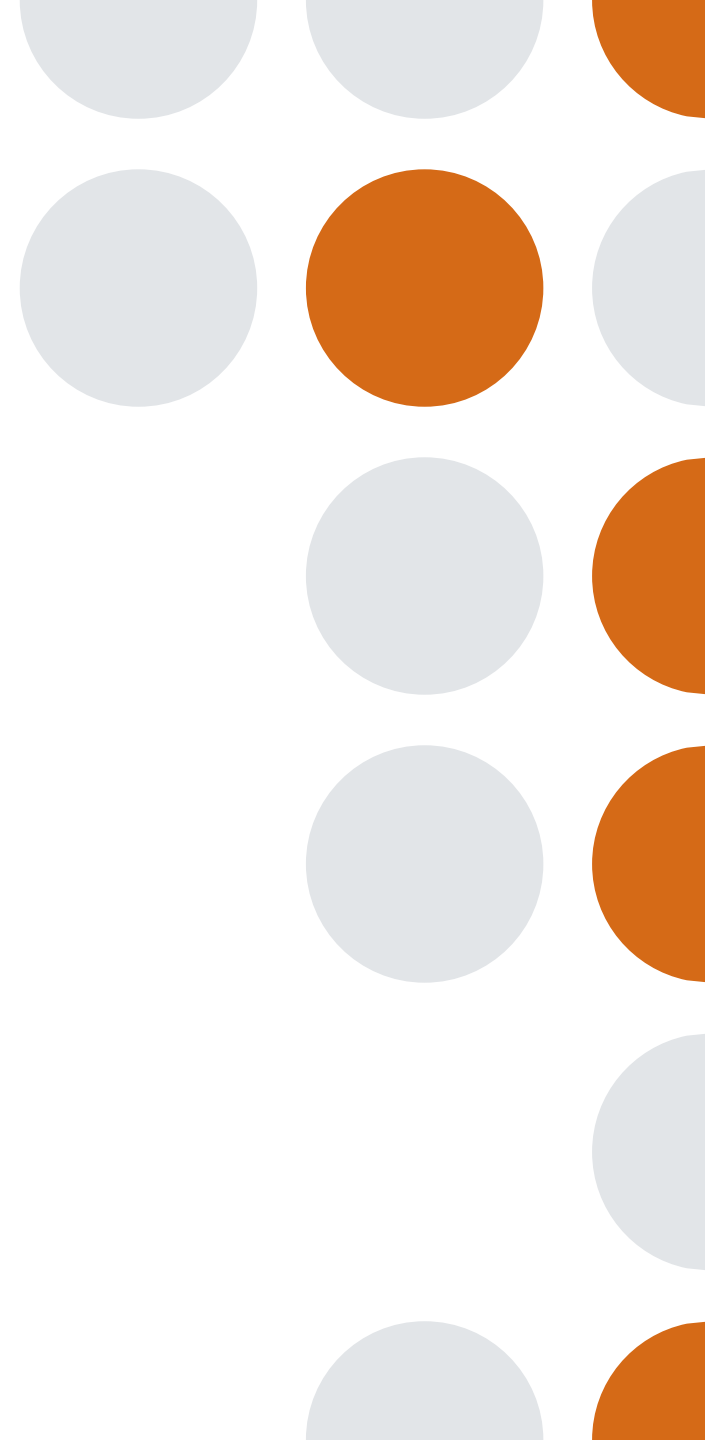
2014

Education thérapeutique (BUM)

- Initiable par le pharmacien sans ordonnance ou sur demande du patient.
 - Pris en charge par la sécurité sociale
 - Honoraire de 20,65 EUR HTVA pour les entretiens d'accompagnement de bon usage des médicaments (BUM)
 - Obtenu suite à l'étude :
 - K.F. Rabe, P.A. Vermeire, J.B. Soriano, W.C. Maier, **Clinical management of asthma in 1999: the Asthma Insights and Reality in Europe (AIRE) study**, Eur Respir J 2000; 16: 802-807.
 - "The Global Initiative for Asthma goals are not currently being met, and patients and their doctors may be complacent about the level of asthma control being achieved. It is imperative that public health resources and educational efforts are targeted to improve asthma control and reduce the disease burden on both the healthcare system and society. »
 - Avant d'estimer la rentabilité d'un changement, évaluer l'efficacité de ce qui est en place.
-

Obligation de formation continue (A.R. 08/07/2014)

- Le pharmacien doit récolter en moyenne au moins 20 crédits de formation par année dont minimum 16 crédits dans les domaines A (sciences pharmaceutiques) et B (soins pharmaceutiques), et au moins 12 crédits liés à une activité où sa présence est requise. Dans le respect de ces exigences, chaque pharmacien d'officine détermine librement son programme annuel de formation continue.
 - Une activité (**conférences, cours, leçons, exercices, concertations interprofessionnelles**) n'est prise en considération pour la formation continue obligatoire que lorsqu'elle est approuvée par une union professionnelle dont le fonctionnement couvre l'ensemble du pays ou un partenariat entre ces unions professionnelles.
 - L'organisateur d'une formation continue admise (IPSA / SSPF, unions professionnelles, autres) délivre une attestation au pharmacien d'officine comme preuve de suivi de l'activité. Le pharmacien conserve les attestations pendant 10 ans dans son manuel de qualité.
-



Formation continue - SSPF

Une formation continue objective et indépendante est la **condition indispensable** de l'adaptation d'une **formation initiale en perpétuelle évolution.**

La Société Scientifique des Pharmaciens Francophones a été créée le 06 octobre 1996, à l'instigation des organisations professionnelles de pharmaciens et des Facultés et Départements de pharmacie des Universités de la Communauté française de Belgique.

Elle a pour objet d'assurer de manière permanente, par l'organisation d'une formation continue objective et indépendante, une mise à niveau des connaissances des pharmaciens et des assistants pharmaceutico-techniques.



Les chèques-formation sont une aide financière octroyée par les régions. Ils permettent de former les travailleurs dans l'un des centres de formation agréés. D'une valeur de 30 euros, il correspond à 1 heure de formation par travailleur.

2017

Cadre pluriannuel

- Prescription électronique, définition des bases légales et des obligations.
 - Lancement du **pharmacien de référence**.
 - Objectif de **développement des services** afin d'utiliser un acteur de première ligne **efficace**.
-



Pharmacien de référence

- Patient cible avec 5 médicaments remboursés pendant un an dans la même pharmacie dont minimum un médicament chronique
 - Acte pharmaceutique connecté au DPP, information au patient et convention signée, schéma de médication
 - Honoraire forfaitaire de 31,14 EUR HTVA par an et par patient avec lequel le pharmacien a conclu une convention. Honoraire totalement pris en charge par la sécurité sociale sans prescription médicale mais sous le regard vigilant des offices de tarification, des mutuelles et de l'Institut National d'assurance maladie et invalidité (INAMI)
-

2019 : Dépistage du pré-diabète

Projet Chronilux

Pourquoi en pharmacie?

- Les pharmaciens sont les acteurs de santé les plus accessibles
- Les patients n'ont peut-être pas tous un médecin traitant mais ont tous un pharmacien

Objectifs via la pharmacie :

- Atteindre une population plus fragilisée, plus précarisée
- Favoriser la prise en charge rapide en 1ere ligne.
- Sensibilisation aux risques en cas de pré-diabète
- Renforcer le lien avec le médecin généraliste et les autres prestataires du réseau
- Lors du dépistage, le pharmacien joue son rôle dans la prévention et l'éducation à la santé (Cahiers santé)

Projet Chronilux

Pourquoi?

- Perte de vue, glaucome
- Accident vasculaire cérébral
- Insuffisance cardiaque, crise cardiaque
- Insuffisance rénale
- Pied diabétique, amputation
- Artériopathie périphérique

Pour qui?

- En 2020, 6,6 % de la population belge avait un diagnostic de diabète connu. Cependant, plus d'une personne diabétique sur 3 ne sait pas qu'elle est atteinte de la maladie, ce qui porte à 10 % la prévalence réelle estimée du diabète (1 179 686 pers)

Projet Chronilux

Pratiquement en officine:

Etape 1 : FINDRISC = Finnish Diabetes Risk Calculator

Parcourez les 8 questions avec le patient

Un score est calculé en fonction des réponses

Ce score évalue le risque de développer un diabète de type 2 dans les 10 ans

Etape 2 : mesure de l'HbA1c en fonction du score FINDRISC

Projet Chronilux: Céline Mostade, pharmacienne, Coordinatrice Chronilux, Audrey Goosse, infirmière, Coordinatrice-adjointe Chronilux, Maxime Wauthier, pharmacien, Coach développement action Chronilux

CALCULEZ VOTRE RISQUE EN 8 QUESTIONS

Ce test vous renseignera sur vos prédispositions au diabète de type 2. Ce résultat est une estimation du risque, il ne constitue en aucun cas un diagnostic, pour cela il faudra consulter votre médecin.

Reportez les points correspondants à vos réponses ci-dessous et additionnez-les

1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL
	+	+	+	+	+	+	+	=

1. Quel âge avez-vous ?

Moins de 35 ans (0 point) Entre 55 et 64 ans (3 points)
 Entre 35 et 44 ans (1 point) Plus de 64 ans (4 points)
 Entre 45 et 54 ans (2 points)

2. Un membre de votre famille est-il atteint de diabète ?

Non (0 point)
 Oui : grand-parent, tante, oncle, un(e) cousin(e) (3 points)
 Oui : père, mère, frère, sœur ou votre enfant (5 points)

3. Quel est votre tour de taille au niveau du nombril ?

Homme **Femme**
 Moins de 94 cm (0 point) Moins de 80 cm (0 point)
 94-102 cm (3 points) 80-88 cm (3 points)
 Plus de 102 cm (4 points) Plus de 88 cm (4 points)

4. Pratiquez-vous au moins 30 minutes d'activité physique par jour ?

Oui (0 point) Non (2 point)

5. Combien de fois mangez-vous des légumes et des fruits ?

Tous les jours (0 point) Pas tous les jours (1 point)

6. Vous a-t-on déjà prescrit des médicaments contre l'hypertension ?

Oui (2 point) Non (0 point)

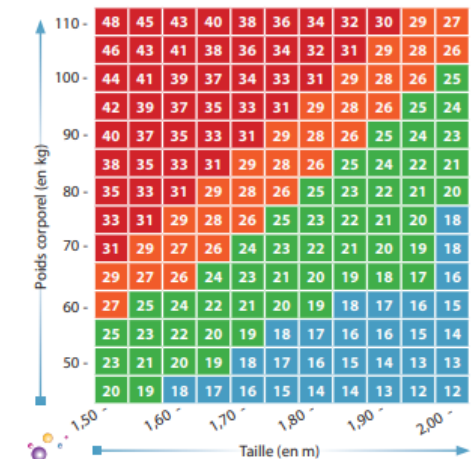
7. Vous a-t-on déjà découvert un taux de sucre sanguin (glycémie) élevé ?

Oui (5 point) Non (0 point)

8. Quel est votre indice de masse corporelle (IMC) ?

L'IMC est calculé de la façon suivante : poids corporel (en kg) divisé par la taille (en m) au carré. Voir également le tableau ci-dessous.

Moins de 25 kg/m² (0 point)
 Entre 25 et 30 kg/m² (1 point)
 Plus de 30 kg/m² (3 points)



Maigreurs Poids normal Surpoids Obésité

Intérêt de santé publique

- Evaluation « Campagne de dépistage du diabète et des maladies cardio-vasculaires du nord de la province de Luxembourg »

Plus de 2000 dépistage entre 2019 et début 2022.

1361 dépistages du 09/05/22 au 30/06/22

- 23% de pré-diabète
- 2 % diabète

Coût d'un diabétique pour la sécurité sociale belge de 5000€/an

- Prévalence de la maladie en Belgique = 10% (6% détecté aujourd'hui)
- 10%= 1.100.000 millions de belge, ce qui équivaut à 5,5 milliards € de coût pour la sécurité sociale pour l'ensemble des diabétiques de Belgique.

-
- Prévenir le diabète et limiter son apparition/évolution (pré-diabète, diabète de type 2, diabète de type 1).

2021

Test antigénique

À charge du patient

- Test non remboursé (départ en voyage, participation à un évènement, autre)
- Dans ce cas, test rapide payant : voyageurs/évènements. Le pharmacien détermine lui-même le montant à faire payer pour ce test.
- Pour les voyageurs et les personnes qui se rendent à un évènement, le test reste payant.

À charge de l'état : les tests rapides pour les tests suivants :

- Patient symptomatique
 - Voyageur de retour avec code CTPC
 - Patient symptomatique avec code CTPC généré par l'outil d'autoévaluation fédéral
 - La rémunération s'élève à 21.72 euros par test (comme pour les médecins et les centres de test).
-

2021

Test antigénique



Pratique

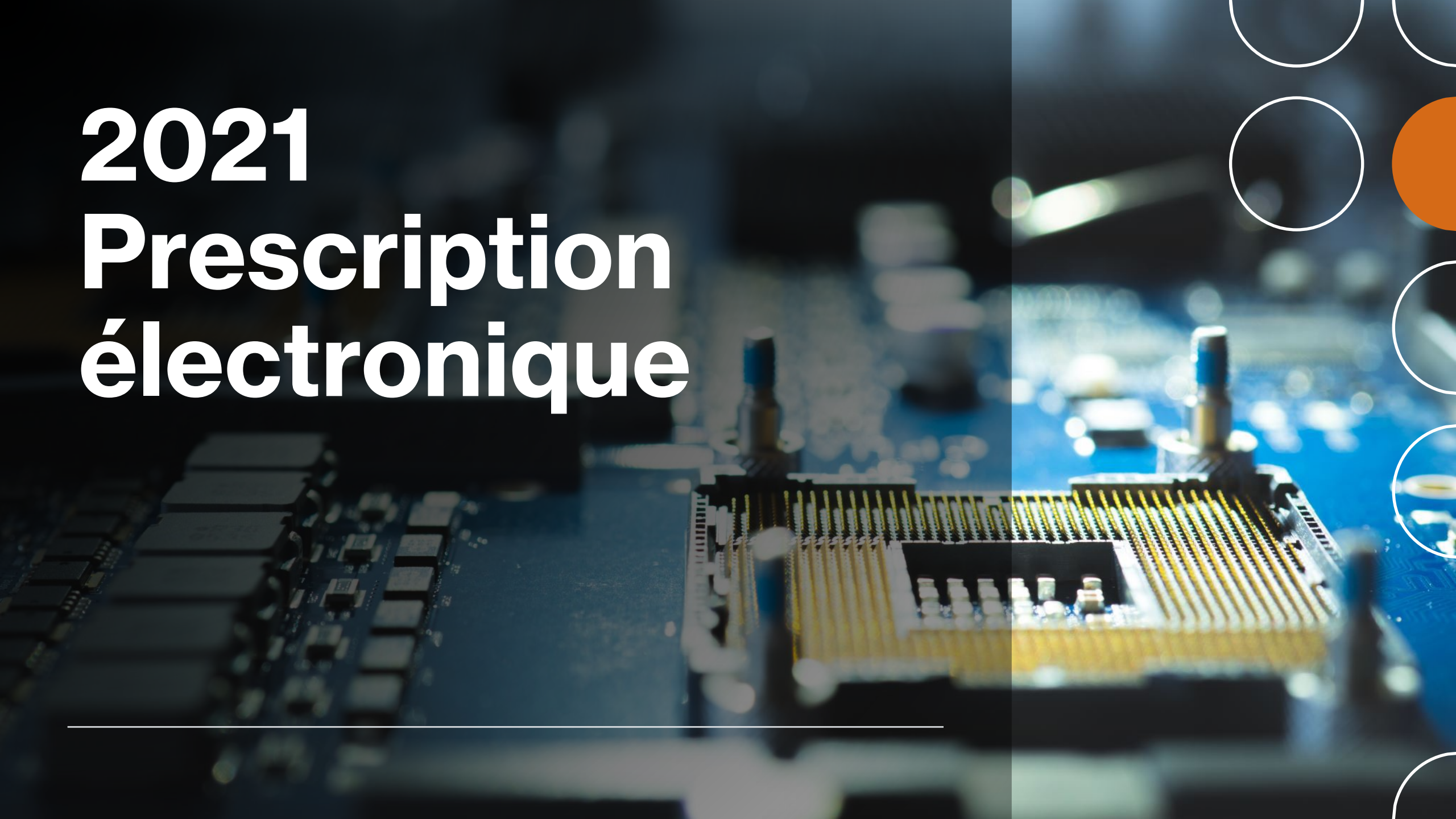
➔ Ajustement

➔ Débriefing

➔ Résumé



2021 Prescription électronique



2022

La rémunération belge aujourd'hui

1er pilier - La marge économique

- La marge est liée au prix ex-usine de la spécialité pharmaceutique. Cette marge économique est comprise dans le prix de vente du médicament.
- Prix ex-usine Marge économique
- Inférieur ou égal à 60,00 EUR 7,04 % du prix ex-usine
- Supérieur à 60,00 EUR 4,224 EUR + 2,32 % du prix ex-usine diminué de 60,00 EUR

2e pilier – L'honoraire de base

- Honoraire de 4,41 EUR (TVA non comprise) par conditionnement délivré.

3e pilier – Les honoraires pour des soins pharmaceutiques spécifiques

- Pour des soins pharmaceutiques particuliers lors de la délivrance d'une spécialité pharmaceutique remboursable et pour autant que certaines conditions soient remplies
 - Les honoraires spécifiques ne font pas partie du prix du médicament ; l'assurance soins de santé les prend entièrement en charge.
 - 20,65 EUR (TVA non comprise) pour les entretiens d'accompagnement de bon usage des médicaments (BUM) "corticoïdes inhalés" dans le traitement de l'asthme.
 - En tant que pharmacien de référence, un honoraire forfaitaire de 31,14 EUR (TVA non comprise) par an et par patient avec lequel vous avez conclu une convention.
-

2022

Nouveau service : vaccination

28 FEVRIER 2022. « Loi relative à la vaccination et à l'administration, par des pharmaciens exerçant au sein d'officines pharmaceutiques ouvertes au public, des vaccins autorisés dans le cadre de la prophylaxie du COVID-19 » (11/03/22)

Deux honoraires:

3,22€ pour la préparation

15,5€ pour l'acte de vaccination

Pharmacy = availability, geographic proximity and accommodation*

*Buchan, S. A., Rosella, L. C., Finkelstein, M., Juurlink, D., Isenor, J., Marra, F., Patel, A., Russell, M. L., Quach, S., Waite, N., & Kwong, J. C. (2017). Impact of pharmacist administration of influenza vaccines on uptake in Canada.

Vaccination : mise en place universitaire

Aspects théoriques :

- Composition des vaccins
- Recommandations du CSS
- Allergies à certains composants
- Réactions allergiques

Aspects pratiques :

- Administration stérile
- Reconnaissance de réactions allergiques graves (choc anaphylactique)
- Techniques de base de la réanimation

Formation ULiège

E-learning + 2 demi-journées

E-learning

Ateliers au centre de simulation



Préparation et injection du vaccin



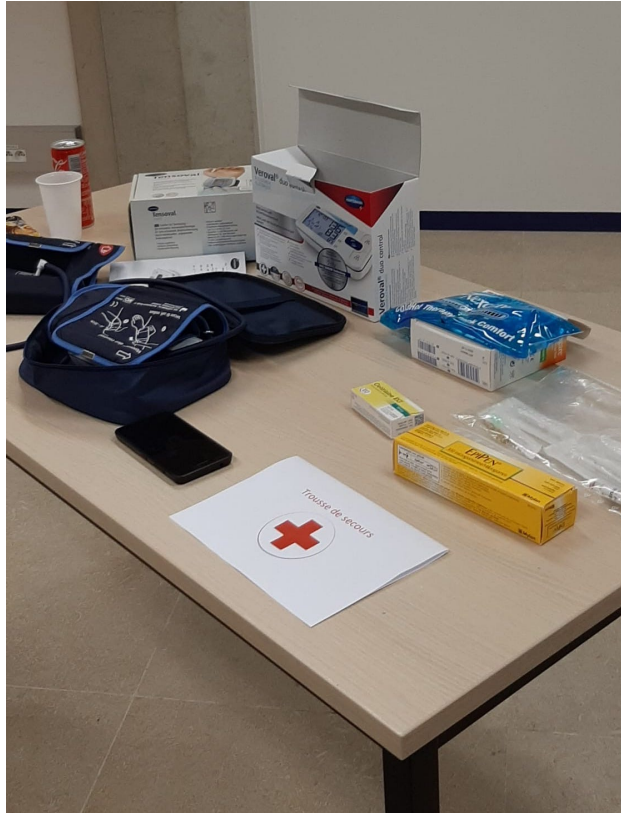
Pratique → Ajustement → Débriefing → Résumé

Réanimation cardiopulmonaire



Pratique → Ajustement → Débriefing → Résumé

Malaise vagal



Pré-briefing → Jeu de rôle → Débriefing

Choc anaphylactique



Pré-briefing



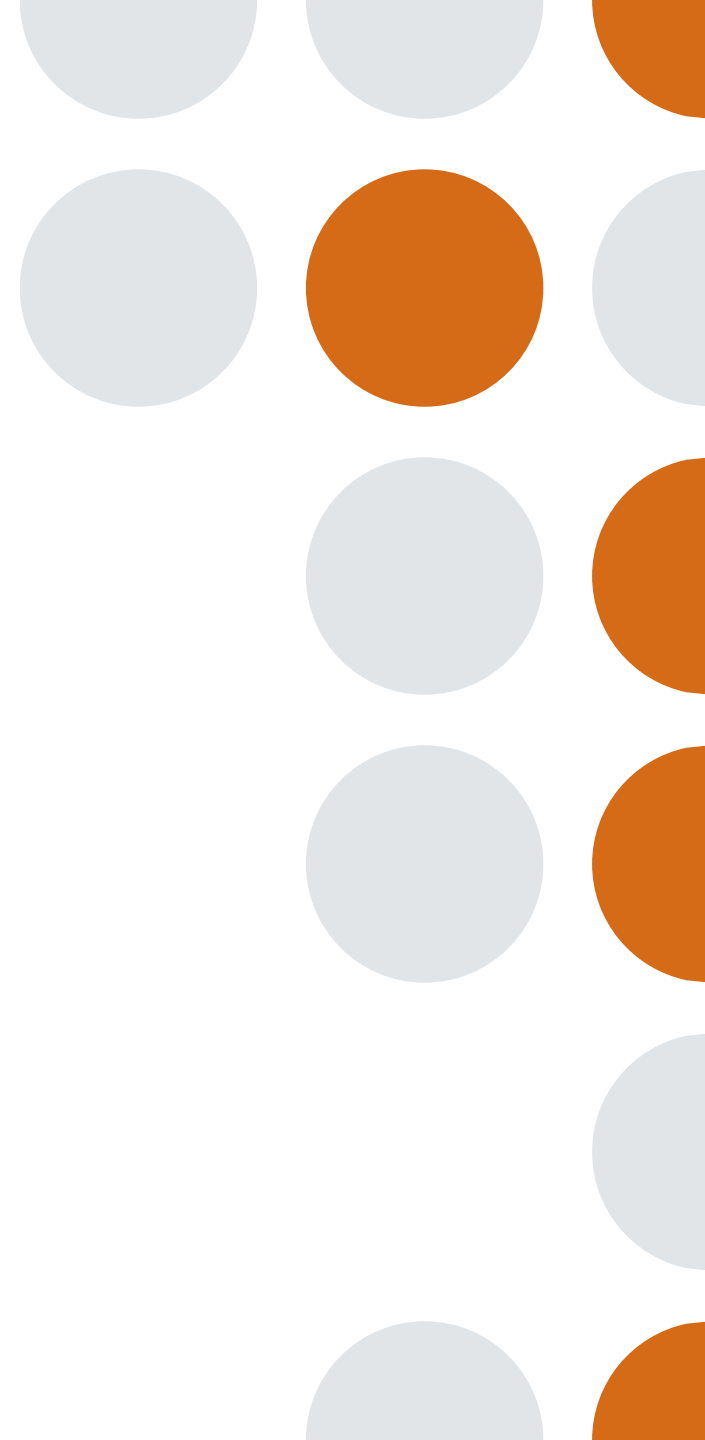
Jeu de rôle



Débriefing

Nouveaux services 2022-23

- Revue de médication
 - Sevrage benzodiazépine
-



Merci

- Robin Crunenberg
- robin.crunenberg@uliege.be

